

Les suites de la campagne thermographique

Les Asniérois qui ont fait la demande d'un bilan thermographique de leur domicile seront informés d'ici quelques semaines par courrier du jour de passage de la société.



Certaines conditions doivent être réunies pour pouvoir faire les prises de vue, telles que la différence de 15 °C entre l'intérieur et l'extérieur.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous en saurons davantage.